

Un seul projet : son département

Autor(en): **Doret, Corinne / Dusong, Monika**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **85 (1997)**

Heft 1411

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN SEUL PROJET: SON DÉPARTEMENT

Le 22 avril 1997, pour la première fois dans son histoire, le canton de Neuchâtel élit une femme au Conseil d'Etat. Il s'agit de la socialiste, Monika Dusong, une femme intelligente qui s'est notamment distinguée par un travail brillant à la tête des finances de la ville. Comme cadeau de bienvenue, elle se voit attribuer le département de la justice, santé et sécurité, domaine énorme et en proie à de nombreux problèmes.

Interview après quelques mois d'activité. La première femme au Château nous dit son parcours politique.

- Monika Dusong: Le virus politique m'a saisi vers 1975. J'habitais un village, Hauterive, proche de Neuchâtel, j'avais envie de m'y intégrer, mais je ne connaissais pas le fonctionnement des autorités. Sur le conseil d'un voisin, j'ai assisté à une assemblée générale du PS. Comme toujours, j'ai fait part de mon opinion. A la fin de la séance, le parti cherchait quelqu'un pour remplacer un conseiller général, et ils m'ont proposé la place, n'ayant personne d'autre. J'ai réagi, disant qu'ils ne me connaissaient même pas. Moi, j'avais imaginé qu'il fallait passer des examens de doctrine (rires). Ils m'ont dit qu'ils prenaient le risque. Résultat, j'ai vraiment appris de la base comment est organisée la société politique, comment prendre des décisions, comment participer aux débats.

En 1984, j'ai déménagé à Neuchâtel, et 4 mois plus tard, j'étais élue au Conseil de la ville que j'ai ensuite présidé. En 1992, je suis devenue conseillère communale, et ce printemps conseillère d'Etat. A voir comme ça, on dirait une carrière, alors que ça ne m'a jamais intéressée. En fait, on m'a toujours demandée.

Ce qui constitue le moteur de mon engagement politique, c'est d'avoir trouvé le moyen d'exprimer mes idées et de donner la voix à toute une

population modeste que j'ai côtoyée étant jeune dans différents petits boulots.

Comment vous positionnez-vous en politique en tant que femme?

- Je tiens à être une femme et à rester femme. Ce n'est pas un problème d'allier le statut de femme et la politique. C'est vrai, tout au début, on m'avait dit: «Tu as un joli sourire, alors tais-toi!» Je ne sais pas si c'était une boutade. Mais en tout cas dans mon parti, ça ne pose pas de problème. J'ai eu plutôt l'impression d'être favorisée. La vie des femmes est composée de différents cycles. Au début de leur vie adulte, elles considèrent souvent leur famille comme une priorité. C'est normal. Avec le cumul d'un métier, elles font le grand écart pour donner à chacun tout ce qu'il faut. Je pense donc qu'elles arrivent plus tard que les hommes à s'intéresser et s'ouvrir à la vie communautaire.

Comment se déroule votre mandat au département de justice, santé, sécurité et affaires militaires?

- C'est très intense. C'est tellement énorme, qu'à ce stade, je me sens encore frustrée de ne pas avoir assez de temps pour être avec les gens, sur le terrain. Mon style consiste à avoir une politique de proximité. Vu l'étendue du département - 750 personnes me sont confiées - pour le moment, je pare au plus pressé. Mais les choses se construisent peu à peu.

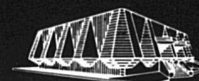
Nous sommes par exemple en train de restaurer l'image de la police. J'ai la chance d'avoir un regard neuf et du recul, je ne suis pas directement impliquée.

Concernant le pénitencier de Bellevue, où à mon sens la prison ne dis-



posait pas de moyens suffisants pour faire le travail qu'on lui demandait, nous avons décidé de la doter de nouveaux moyens. Sur le terrain, il faut former une équipe. Le but premier avec les prisonniers n'est pas la punition, mais la réinsertion. Ensuite, il y a tout le domaine de la santé qui est gigantesque. De toute évidence, nous avons une structure très morcelée. Tout le monde s'occupe de tout dans le canton. On va devoir redéfinir les missions des hôpitaux et

FONDATION PIERRE GIANADDA MARTIGNY



MUSÉE GALLO-ROMAIN
MUSÉE DE L'AUTOMOBILE
PARC DE SCULPTURES

Muró.

Ceci est la couleur de mes rêves...

7 juin - 11 novembre 1997
Tous les jours de 9 heures à 19 heures

Renseignements: tél. (027) 722 39 78

certainement prendre des décisions douloureuses. Nous avons actuellement une structure mal adaptée.

Dans mon style de direction, j'essaie toujours de rassembler les gens autour d'une table et je commence à les mettre en réseau. On réfléchit ensemble. Je ne me considère pas comme la tête du gouvernement qui impose. Je propose, j'accompagne et je prends le temps. On le fait ensemble. C'est clair que je dois prendre des décisions, faire des choix politiques et que je suis la seule à pouvoir le faire.

Je suis justement dans une phase passionnante de construction des réseaux avec mon équipe de direction. Les chefs des différents services, même si ce n'est pas évident de trouver des synergies entre santé et sécurité notamment, font partie d'une équipe. Et cette équipe est à mes côtés.

Concernant le Bureau de la politique de la famille et de l'égalité, y a-t-il des changements?

- Martine Kurt, la déléguée mène ses actions avec une belle énergie. Elle a, par exemple, participé activement à la campagne sur la violence conjugale. Et je suis ravie de la collaboration avec le Bureau de la Condition féminine du Jura. Nous avons décidé de la maintenir, car si nous mettons nos ressources en commun, nous

arriverons à quelque chose de significatif. Dans ce sens, nous avons convenu de faire une action dans le domaine de la santé sur le thème de l'alimentation, le 8 mars prochain. Le but est de montrer la femme dans ce qu'elle apporte, de choisir un thème qui ne soit pas triste. Et les idées fusent de partout.

Pour revenir à la campagne sur la violence conjugale, elle a suscité des réactions: on a reçu beaucoup d'appels. Maintenant, il y a des gens en attente. Un tas de personnes ont besoin d'accompagnement.

N'y a-t-il toujours pas de permanence de consultation?

- On ne peut pas se permettre une activité de consultation avec les ressources humaines dont nous disposons. Quant à Martine Kurt, elle oriente les gens, mais son rôle s'arrête là. Une seule femme ne peut pas tout cumuler. C'est vrai que l'attente est énorme. Et qu'elle manque de bras. Ce que je souhaite personnellement, c'est que les associations se rendent compte que la déléguée est de leur côté. Elle est arrivée dans un climat conflictuel où elle a dû se faire admettre par la tête politique.

C'est clair que nous, les femmes, nous sommes encore dans une position inconfortable. On nous fait comprendre qu'on sait que les femmes ont d'autres besoins et d'autres prio-

rités, mais que, quelque part, nous énervons. On se dit: «Maintenant, on en a une au gouvernement, ça suffit!» Mais ça ne suffit pas: je ne suis que la première.

Par rapport à ça, est-ce que vous soutenez l'introduction d'un quota de femmes en politique?

- Non. Je suis pour les quotas lorsqu'il y a une minorité. Nous ne sommes pas une minorité. Nous avons la force et le pouvoir si nous le voulons. J'observe aussi les femmes quand il s'agit de promouvoir une des leurs: elles sont féroces et entières. A la moindre imperfection, il y a des «oui, mais». Les femmes sont dures entre elles, peut-être de peur d'être déçues. Elles devraient faire preuve de plus de solidarité. Toutefois pour la question des quotas, je pense que je l'accepterais comme mesure de désespoir. Pour l'instant, il me semble que la cause progresse. Je souhaiterais que rapidement cette situation ne soit plus exceptionnelle, mais normale.

Quels sont vos projets d'avenir?

- Mon projet est d'asseoir ce département très solidement sur une base de confiance. Je mets toute mon énergie à le diriger et je n'ai aucun autre projet.

Texte et photo Corinne Doret

BRÈVES

Berne

La politicienne de nos rêves

La Commission cantonale bernoise de l'égalité lance un concours de nouvelles dans la perspective du 150^e anniversaire de la création de l'Etat fédéral, ainsi que des élections au Grand Conseil et au gouvernement qui auront lieu l'année prochaine. Placé sous le thème «Cherchez la femme», ce concours appelle les électrices et les électeurs à réfléchir sur l'égalité et la participation

politique des femmes en Suisse.

Comme l'a rappelé Joy Matter, présidente de la Commission cantonale bernoise de l'égalité, lors d'une conférence de presse, «voilà 27 ans que les femmes ont le droit de vote. Autrement dit, voilà presque 30 ans que la Suisse vit une vraie démocratie». A l'heure actuelle, pourtant, la participation politique des femmes au sein des gouvernements et des législatifs cantonaux et nationaux reste faible. Pour preuve: dans le canton de Berne, les femmes représentent 51,5% de la population, mais elles n'occupent que 24,5% des sièges au Grand Conseil. Une situation que la Commission de l'égalité du can-

ton ne peut que déplorer. «A l'aube du troisième millénaire, il est indispensable que le parlement représente véritablement le peuple», a encore relevé Joy Matter.

Pour la présidente de la Commission cantonale bernoise de l'égalité, la sous-représentation des femmes en politique ne relève pas du destin. Elle peut être changée. La tâche en incombe, pour une large part, aux partis politiques qui devraient augmenter les mandats confiés aux femmes. Proposer des listes de femmes n'est cependant pas suffisant. Encore faut-il inciter les gens à réfléchir sur l'égalité et la participation des femmes en politique. D'où l'idée de ce concours de nouvelles s'adressant indiffé-

remment aux hommes et aux femmes en âge de voter et domicilié-e-s dans le canton de Berne. Les participants au concours, doté d'un prix de 2000 francs, sont ainsi appelés à imaginer des histoires vraies, inventées de toutes pièces, drôles ou graves, parlant des femmes et de leurs idées au seuil du siècle prochain. Le délai imparti pour la remise des nouvelles est fixé au 31 octobre. A vos plumes.

Nicole Hager Oeuvery

* Les conditions de participation au concours peuvent être obtenues au secrétariat de la Commission cantonale bernoise de l'égalité, Postgasse 68, 3008 Berne, tél. 031/633 75 77.